

# Découverte des formations POST-BAC

**Journée Portes Ouvertes : Le samedi 3 février 2024, de 9h00 à 12h00**

## **Découverte des formation Post Bac : BTS ESF (*Economie Sociale Familiale*) et BTS SP3S (*Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social*).**

Le lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz organise pour les élèves de Terminale **deux journées d'immersion** dans une classe au sein de ses filières du BTS ESF et du BTS SP3S.

Il est également possible de faire une immersion en DECESF, pour les étudiants de BTS ESF.

La période d'accueil sera du **lundi 5 février au vendredi 15 mars 2024**.

Date limite d'inscription : vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024.

### **Procédure d'inscription :**

L'inscription se fera auprès de l'établissement d'origine qui complétera le document ci-Joint et l'enverra à l'adresse : [secretariat-eleves.0301654k@ac-montpellier.fr](mailto:secretariat-eleves.0301654k@ac-montpellier.fr).

Dès la réception du document, nous enverrons les conventions avec dates et horaires retenus pour les élèves, dans la mesure des places disponibles.

Les conventions devront nous être retournées, complétées et signées, par mail au plus tard 1 semaine avant la date proposée.

Lors de sa venue, l'élève devra se présenter à l'accueil du lycée, muni de son exemplaire de la convention, d'une carte d'identité et de son carnet de correspondance.

A noter :

- Aucune demande sollicitée directement par les familles ne pourra être traitée.
- Les établissements d'origine transmettront les candidatures de manière groupées.
- Les réservations se feront uniquement par mail à l'aide du document ci-joint.
- Aucune convention sans signature de l'établissement d'origine ne sera acceptée.

## DEMANDE DE JOURNEES D'IMMERSION

Nom de l'établissement demandeur : .....

Ville : ..... Mail : .....

NOM (en majuscule) et Prénom de l'élève	Classe actuelle	NOM, Prénom et téléphone de la personne contact de l'établissement	Formation demandée *

\* Choisir parmi nos formations :

BTS ESF / BTS SP3S / DECESF

Merci de renvoyer par mail ce document au secrétariat des élèves :

[secretariat-eleves.0301654k@ac-montpellier.fr](mailto:secretariat-eleves.0301654k@ac-montpellier.fr)

Pour rappel :

- Dès la réception du tableau complété, nous enverrons les conventions avec dates et horaires retenus pour les élèves, dans la mesure des places disponibles.
- Les conventions devront nous être retournées, complétées et signées par mail au plus tard 1 semaine avant les journées d'immersion.
- Date limite de retour : vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024.